Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$ 

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

# Issuing Office - Bureau de distribution

Drugs, Vaccines and Biologics Division/Div.des produits pharmaceutiques,biologiques et de vaccins 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 6B3, Place du Portage III Gatineau Quebec K1A 0S5

Title - Sujet						
ROCURONIUM BROMIDE 10MG/ML - 5ML						
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
6D024-122941/A			001			
Client Reference No N° de référence du client		Date				
6D024-122941			2012-11-14			
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$\$PH-888-61483						
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				/ME		
ph888.6D024-122941						
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-11-23						
F.O.B F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes  Plant-Usine: Destination: Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Desormeaux-Picard, Sharon			ph888			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(819) 956-0833 ( )			(819) 956-7340			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service various destinations across Canad	es et construction:					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournis	seur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized	to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisé	à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en	caractères d'imprimerie)
Signature	Date
I .	

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation

6D024-122941/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

6D024-122941

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

001

File No. - N° du dossier ph8886D024-122941 Buyer ID - Id de l'acheteur

ph888

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### La modification n° 001 vise à modifier l'invitation comme suit :

- Reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner.
- Répondre aux questions reçues pendant la demande de soumissions

À la page 1 de 28, « Solicitation closes - L'invitation prend fin : »

SUPPRIMER: at - à 02:00 PM - 14 H, on - le 2012-11-19 INSÉRER: at - à 02:00 PM - 14 H, on - le 2012-11-23

# Questions et réponses :

#### Question n° 1:

En ce qui a trait à la Partie 4, à l'article 3 (Datage du produit), est-ce laissé à la discrétion de l'entrepreneur? S'agit-il de la garantie de durée de conservation d'au moins 18 mois à la livraison, comme indiqué à l'annexe A, à l'article 1.5 (Datage du produit)? En outre, les articles 1.8 et 1.9 réfèrent à l'inspection de la réserve; pourriez-vous expliquer comment ce processus pourrait fonctionner sur la base des implications liées à l'entrepreneur, comme indiqué à l'article 1.9?

#### Réponse 1 :

Le soumissionnaire doit soumettre la meilleure date d'expiration du produit dont il dispose au moment de l'invitation à soumissionner. Le Bureau des services d'intervention d'urgence peut, à l'improviste, inspecter la réserve aux installations de l'entrepreneur ou au centre de distribution pendant les heures normales d'ouverture afin de s'assurer de l'état du produit et d'un datage de produit satisfaisant.

### Question n° 2:

Comme le contrat prévoit une date de fin ferme, soit le 31 mars 2018, les soumissionnaires peuvent-ils s'attendre à ce que TPSGC commande le produit de façon régulière et uniforme, ou le calendrier de commandes est-il laissé entièrement à la discrétion de TPSGC?

#### Réponse n° 2 :

Comme il s'agit d'une utilisation d'urgence, les commandes sont imprévisibles et, par conséquent, le calendrier de commande est à la discrétion du Bureau des services d'intervention d'urgence.

#### Question n° 3:

En ce qui a trait à la « constitution d'une réserve », serait-il exact de supposer qu'une garantie du produit servirait de réserve? Je m'explique mal qu'une réserve soit une garantie d'approvisionnement; toutefois, les commandes étant probablement laissées à la discrétion de TPSGC sans calendrier garanti, il serait difficile et onéreux de garantir la fraîcheur d'une réserve en rotation. Serait-il possible d'expliquer ce point?

Solicitation No. - N° de l'invitation 6D024-122941/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

ph888

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier ph8886D024-122941

001

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6D024-122941

Réponse n° 3:

À l'annexe A - Besoin :

Supprimer:

1.5 Datage du produit

Le produit doit être renouvelé pour garantir la fraîcheur des articles en stock. À moins d'obtenir une autorisation contraire du Bureau des services d'intervention d'urgence, la durée de conservation du produit doit être d'au moins 18 mois après la date de livraison. Dans le cas de toutes les commandes, l'entrepreneur doit communiquer avec le Bureau des services d'intervention d'urgence au moment de l'expédition afin de préciser la durée de conservation minimale disponible. À défaut de communiquer avec le Bureau des services d'intervention d'urgence, on pourrait devoir retourner la cargaison, aux frais de l'entrepreneur, si la durée de conservation du produit est inférieure à 18 mois.

# À l'annexe A, article 2.1 :

#### Insérer:

Dans le cas d'une livraison d'urgence, le produit doit avoir une durée de conservation d'au moins six (6) mois, sauf si une autorisation préalable est obtenue du Bureau des services d'intervention d'urgence.

Une fois le contrat achevé, l'entrepreneur doit livrer, aux frais du Canada, toute la quantité inutilisée, d'une durée de conservation d'au moins 18 mois restante, à une destination au Canada indiquée par le Bureau des services d'intervention d'urgence. Si la date d'expiration est moins de 18 mois, une autorisation préalable doit être obtenue du Bureau des services d'intervention d'urgence. L'entrepreneur doit livrer ce produit à l'aide de bonnes pratiques de fabrication et s'assurer que l'envoi est effectué à une température adéquate pour conserver le produit. La température sera mesurée au moyen d'un appareil de contrôle.

# Question nº 4:

Clause 5.2. - Quelles pourraient être les différentes destinations canadiennes?

# Réponse nº 4:

Dans le cas d'une utilisation d'urgence, le produit devra être livré n'importe où au Canada. À la fin du contrat, le produit devra être retourné à notre entrepôt central à Ottawa.

#### Ouestion nº 5:

Comme le rocuronium n'est pas un vaccin, est-ce que la clause numéro 6 s'applique?

# Réponse nº 5:

Supprimer le terme « vaccin » dans cette clause et insérer le terme « produit ».

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.